

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2025

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -
(N° 2233)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 284

AMENDEMENT

présenté par

M. Courbon, M. Belhaddad, Mme Rouaux, Mme Keloua Hachi, M. Emmanuel Grégoire, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Proença, Mme Allemand, M. Fégné, Mme Rossi, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloix, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 37, insérer l'article suivant:**

Avant le 1^{er} septembre 2030, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'activité contributive dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030. Ce rapport évalue le nombre de contributeurs engagés sur les Jeux et estime l'apport contributif qu'ils ont représenté.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à demander un rapport au Gouvernement sur l'activité contributive dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030.

Pendant les JOP 2024, on a beaucoup parlé des 45 000 « volontaires accrédités » des Jeux, moins des autres bénévoles, ceux de la Ville de Paris, des Clubs 2024, du Club France, de l'Olympiade culturelle, des collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 », du mouvement sportif dans son

ensemble, des animations scolaires, du parcours de la flamme, et bien sûr les secouristes et les pompiers.

Au total, c'est près de 515 000 contributeurs qui ont fait vivre ces Jeux. Ce nombre permet d'appréhender la dimension collective créée par l'événement olympique, avec toute la richesse en termes de cohésion républicaine et de fraternité. Mais ce nombre montre aussi la réalité de la mobilisation nécessaire pour le faire exister.

Le collectif citoyen Initiative {contributive} a mené une démarche d'estimation de l'apport contributif à Paris 2024. Il ressort de ces travaux exploratoires que cette mobilisation peut être estimée à un apport d'au moins 403 millions d'euros, soit un effort contributif qui équivaut à 10 300 emplois temps plein, mais aussi à des dépenses personnelles. Mais cette estimation de 403 millions d'euros d'apport contributif est très symbolique car, malheureusement, les données n'existent pas pour produire une évaluation réaliste. Or ce sont des informations importantes pour le pilotage et le rayonnement du sport.

C'est pourquoi, pour les JOP 2030, il serait important de faire un vrai bilan de l'activité contributive.

A l'avenir le Comité international olympique (CIO) pourrait intégrer cette observation à ses exigences diverses de valorisation et de mesure d'impact.

Plus généralement, l'activité contributive doit être prise en compte dans les stratégies de « socio-sport » et de « performance sociale du sport ».

Enfin, ce rapport pourrait être les prémisses d'une meilleure reconnaissance de l'apport des contributeurs à notre société, vers une meilleure protection juridique, l'attribution de droits à la retraite pour certains contributeurs, comme ceux qui endossent des responsabilités associatives et citoyennes, ou encore ceux qui se consacrent à temps plein à l'activité contributive dans certains domaines-clés (autonomie, inclusion, transition environnementale, culture, etc.)